



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Meaudre

Discipline	GEANT			
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	PISTE DE L'OURS			
Catégorie	Toutes categ.			
Altitude départ (m) :	1315			
Altitude arrivée (m) :	1025			
Dénivelé (m) :	290			
Longueur (m) :	1170			
Sous le N° d'homologation	3537/01/18			

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Philippe Fraise

Date d'expiration :
11/28

Fait le : 18 janvier 2018

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

Les secours sont assurés par le service des pistes qui met à disposition un secouriste au départ de la compétition pour intervenir le plus rapidement.
CHU Grenoble 38 Km DZ hélicoptère

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : OUI / Câbles : ? / Radios : OUI

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes : 600 / environ 5 minutes

Téléski du Cray 600 personnes / heure, pour un temps de montée d'environ 5 minutes

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

Mr VINCENT-MARTIN Stéphane Président du Ski Club de Méaudre.

16. Observations générales :

La piste de l'Ours , s'appeler avant cette nouvelle ré-homologation : Piste du CRAY (du nom du téléski qui la desserre).
Cette piste mérite d'avoir une reprise de profil en différents lieux, avec notamment un bosquet de sapins qui n'a plus lieu d'exister pour la pratique de compétition.
Prendre les dispositions auprès de la station afin de couper au plus tôt le bosquet de sapins de ladite zone (1) .

17. Conclusions :

Piste à ré-homologuer en GS uniquement, et obligation :
-1) aux jury de bien veiller aux observations générales.
-2) de bien lire et comprendre le croquis en annexe et particulièrement la zone (1) joint au dossier d'homologation.
Piste à ré- homologuer : OUI .

18. Les dossiers sont-ils complets ? OUI

- Homologation – Ré-homologation : Documents techniques :

* Photo * Croquis * Profil * Descriptif * Plan de situation

Autres documents ...Croquis zone (1).....

Lieu et date : Lans en Vercors le 7 janvier 2018

L'inspecteur Régional : Philippe FRAISSE

Signature ;





DEMANDE : d'homologation de ré-homologation pour une inspection :
NATIONALE et/ou INTERNATIONALE d'une piste ALPINE.

03/2016

CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A DRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).

A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.

Comité :DA	Club : Ski Amical Méaudrais		
Lieu : Méaudre	Nom de la piste : Piste de l'ours		
Nom et adresse du demandeur : VINCENT-MARTIN Stéphane Les chaberts et mollauds 38112 Méaudre			
Tél. 06 26 52 23 76	GSM :	Email : vincent-martinstephane@orange.fr	

Ré-homologation : La piste a déjà été inspecté par : **J ANDINA**

(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation	2297/01/07			
-----------------------------	------------	--	--	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H.	D.	H.	D.	H.	D.	H.	D.
Discipline →								
Catégorie →								
Altitude départ (m) :		1315						
Altitude arrivée (m) :		1025						
Dénivelé (m) :		290						
Longueur (m) :		1170						
Pente moyenne % :		24,6						
Pente maximum %:		45,5						
Pente minimum % :		9,4						
Orientation de la piste :		Nord						

- **Situation géographique, descriptif du terrain** :(Précisez)

.Accessible depuis le bas du domaine skiable, desservie par le téléski du Cray . Orientée au nord .Piste sinueuse avec une belle utilisation du terrain naturel . Bordée de sapins avec un bosquet d'arbres a mi hauteur de la piste et au cente de celle-ci.

..

- **Enneigement habituel :**

Branchement d'eau :NON

Neige de culture : NON

(Précisez) : ...

- **Effets du vent** : (Précisez) :

...

- **Dispositif de sécurité et de protection** :

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez :) Mise en place de filets de sécurité au niveau du bosquet d'arbres et accès au télési réservé aux compétiteurs et aux officiels

- **Description des aires de départ et d'arrivée** :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public

Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez :

Aucun aménagement particulier et permanent n'est prévu pour l'aire de départ. La tente du club est installée la matin

de la compétition. La zone est directement accessible depuis le sommet du télési du Cray .

Pour l'aire d'arrivée, la cabane de chronométrage mobile est utilisée. L'aire d'arrivée est délimitée par un ensemble

- **Possibilités d'abri au départ** : (Précisez) :

...

- **Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée** :

Précisez : Possibilité d'utiliser la salle hors sac au pied du domaine skiable

- **Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage)** :

(Description des moyens techniques de

télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : OUI / Câbles : NON / Radios : OUI

Précisez : Réseau téléphonique présent sur l'ensemble du domaine skiable

- **Possibilités d'accès** (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les

possibilités de remontées mécaniques),

(Précisez) : .

.Possibilités de transport par le service des piste (scooter) en bordure de piste de l'Ours

- Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) : (Précisez) :
.....Téleski du Cray 600 personnes / heure ,temps de montée environ 5 minuteS

☞ Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez : Les secours sont assures par le service des pistes qui met a disposition un secouriste au départ de la compétition pour intervenir le plus rapidement possible.

- Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère :OUI
- Dispositif hospitalier : (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)
(Précisez) : ...CHU de Grenoble 38km

Date de la demande : 1/06/2017

Nom du demandeur: VINCENT-MARTIN Stéphane

GSM : 06 26 52 23 76

Email : vincent-martinstephane@orange.fr

Départ GS U14-Mas
Alt:13:15

Bosquet d'arbres

Arrivée GS U14-mas
Alt : 1025

Filet de protection

Téléski
du
Cray





S.A.M.
SKI AMICAL MÉAUDRAIS
Croquis piste de l'ours

Départ GS Alt:1315 m

Arrivée TSK du Cray

Filet FIS B : - - - -
Filet FIS C : ————

Piste de l'ours

Voir croquis en annexe
de la zone (1)

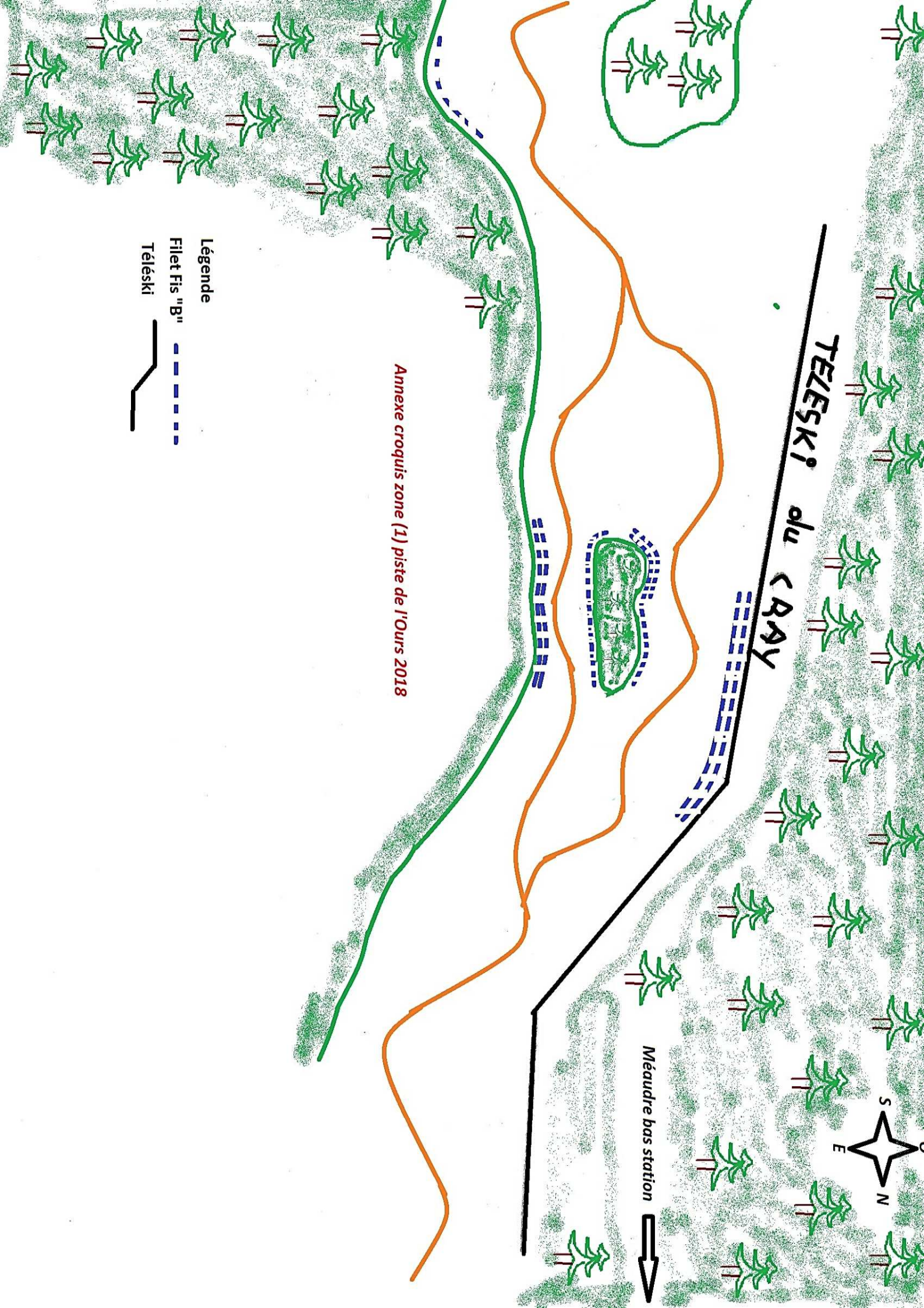
Zone (1)

Bosquet d'arbres

Arrivée GS Alt:1025 m

Départ TSK du Cray





TELESKI du CRAY

Annexe croquis zone (1) piste de l'Ours 2018

Méandre bas station

- Légende
- Fillet Fis "B"
 - Téleski



Alt départ: 1315 m
 Alt arrivée: 1025 m
 Dénivelé: 290 m
 Longueur: 1170 m
 Pente moy: 24,6%
 Pente max: 45,5%
 Pente mini: 9,4%


Profil piste de l'ours
 éch: 1/5.000

